

L'URC rappelle son soutien inconditionnel à Jean-Paul Delescaut

Communiqué de l'URC du 05 novembre 2025

Ne laissons pas criminaliser l'engagement syndical !

Le 2 décembre prochain, la cour d'appel de Douai va juger **Jean Paul DELESCAUT, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord**, condamné en première instance pour « **apologie du terrorisme** » à 1 an de prison avec sursis.

Son seul « crime »

Avoir contesté la politique menée par le gouvernement de l'État d'Israël dans la bande de Gaza, en exprimant dans le cadre de son mandat syndical, une analyse politique et syndicale sur les causes profondes de la guerre, de la violence, des conséquences sur le peuple gazaoui et sur la politique impérialiste.

Une répression politique

Cette condamnation n'a rien à voir avec la lutte contre le terrorisme, elle s'inscrit dans un **climat de répression antisyndicale et anticomuniste** grandissant : sanctions contre les grévistes, dissolutions d'organisations militantes, interdictions de manifestations, criminalisation de la contestation sociale. Le pouvoir veut faire taire celles et ceux qui dénoncent les guerres impérialistes, la misère sociale et l'exploitation capitaliste.

Une condamnation historique

C'est la première fois dans l'histoire syndicale de notre pays, qu'un syndicaliste de la CGT est condamné pour apologie du terrorisme ! Ce qui démontre le niveau de répression envers une expression contradictoire à celle du pouvoir en place. A noter que Jean-Paul Delescaut est condamné comme responsable du contenu d'un tract, donc comme responsable d'une expression collective du syndicat.



Un procès contre la liberté d'expression

En s'attaquant à Jean-Paul DELESCAUT, **c'est toute la CGT combative, tous les militants de classe, toutes les voix du monde ouvrier** qu'on cherche à intimider.

Nous refusons qu'un syndicaliste soit condamné pour avoir tenu un discours critique d'un système impérialiste, pour avoir osé nommer les responsabilités du capitalisme dans les guerres et les injustices.

Trumpisation de la société

La France glisse pas à pas vers une Trumpisation de notre société. En effet pour simplifier les problèmes complexes, la classe dirigeante désigne des boucs émissaires, afin de discréditer la critique, d'éviter tout débat de fond et en imposant des contre-vérités. Il est monnaie courante que soit installée une post-vérité où les sentiments priment sur les faits, détournant ainsi le regard de la cause réelle du problème. Dans l'affaire palestinienne, l'accusation « **d'antisémitisme** » ou de « **soutien au Hamas** » sert ainsi de prétexte commode.

L'URC ne peut faire abstraction du parallèle avec l'incarcération de Nicolas SARKOZY, qui a bénéficié de privilèges réservés à la délinquance en col blanc. En effet, SARKOZY a profité de sa notoriété pour obtenir une tribune médiatique sur les différents plateaux de télévision, ce qui lui a permis de prendre la main sur son récit judiciaire afin de laisser croire que la cause de son incarcération ne provient pas des faits qui lui sont reprochés mais d'un procès politique orchestré par des juges qu'il accuse d'être de gauche. Notre camarade Jean-Paul DELESCAUT n'aura pas le droit au même traitement ! **À nous de l'aider à faire entendre la vérité !**

L'URC appelle à rejoindre l'appel de la CGT, pour un rassemblement de masse !

Soyons nombreux, syndiqués, communistes, travailleurs, étudiants, militants, pour soutenir notre camarade Jean Paul DELESCAUT et pour défendre :

- Le droit de penser et de s'exprimer librement !***
- Le syndicalisme de classe et de masse !***
- La solidarité ouvrière face à la répression politique !***



nord 59 la cgt union départementale

RASSEMBLEMENT

SYNDICALISTE - PAS TERRORISTE

MARDI 2 DECEMBRE 9H
COUR D'APPEL DE DOUAI 9H

TOUTES & TOUS SOLIDAIRES DE LA CGT DU NORD

URC union pour la
reconstruction
communiste



@unionreconstructioncommuniste



@URCommuniste



<https://urcommuniste.fr>